

REPUBLIQUE RWANDAISE
MINISTERE DE LA JEUNESSE
ET DU MOUVEMENT COOPERATIF
B.P. 1044 KIGALI.-

Kigali, le

N° 1525 /15.08.01

Monsieur le Président de l'équipe
de Football KIYOVU SPORTS
B.P. 12 KIGALI.-

OBJET: Utilisation du Stade
Régional de Nyamirambo
pour le 27 Avril 1986.

Monsieur le Président,

Référence faite à votre lettre du
16 Avril 1986 relative à l'objet repris en marge, j'ai l'honneur de
porter à votre connaissance que l'autorisation sollicitée vous est
accordée.

Toutefois, il faudra verser 10% des
recettes brutes réalisées pour la location du terrain avec un minimum
de VINGT MILLE FRANCS RWANDAIS (20.000 FRW) payables à l'avance.

C.P.I. à:

- Monsieur le Président de la
Fédération Rwandaise de Football
Amateur
K I G A L I.-
- Monsieur le Président de l'équipe
MUKURA VICTORY SPORTS
B.P. 35 BUTARE.-

Le Ministre de la Jeunesse
et du Mouvement Coopératif
NDINDILYIMANA Augustin

Lt Col BM -

